



Compte Rendu Formation spécialisée du 17 septembre 2026

Déclaration liminaire

Depuis plusieurs années, l'inflation ronge le pouvoir d'achat des personnels de la DGFIP. Le point d'indice reste gelé pour la troisième année consécutive, les rares revalorisations ponctuelles n'ont pas compensé les pertes accumulées et les débats autour du budget 2027 n'augurent rien de bon.

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel MACRON en mai 2017, le manque à gagner est insupportable : 327€ par mois pour un agent C, 414€ un cadre B et 635 € pour un cadre A.

En 11 ans, les sommes perdues sont astronomiques (43 164€ pour un cadre C!).

La baisse de notre niveau de vie et notre déqualification sont bien réelles.

Pourtant, l'augmentation des salaires reste la grande absente des réponses proposées .

- réduire le budget de l'État, c'est réduire nos services publics et s'attaquer encore aux fonctionnaires alors que nous avons besoin de moyens pour les hôpitaux, les écoles, la justice, la lutte contre le réchauffement climatique

- rapprocher le brut du net en réduisant les cotisations retraite, famille et maladie c'est diminuer notre salaire et réduire notre protection sociale. Si le salaire net sert à payer le mois (factures, loyer) le salaire brut c'est pour toute la vie (parentalité, chômage, santé, retraite)

- des primes non cotisées c'est un « pourboire » pour tout de suite mais sans droit associé sans garantie d'en bénéficier l'année d'après. Les primes d'aujourd'hui c'est la déprime de demain !

- des augmentations individuelles ne sont que des augmentations au bon vouloir des directions qui mettent les agents en concurrence.

- la TVA « sociale » n'a de social que le nom et pèse davantage sur les petits revenus et ne crée aucun droit

Le gouvernement justifie sa position par le coût soi-disant trop élevé d'une hausse du point d'indice et l'endettement de l'État. Mais dans le même temps il dépense 211 milliards par an en aides sans contreparties ni contrôles de ces fonds versés. **Il est donc possible d'augmenter nos salaires !**

Afin de peser dans la campagne électorale qui néglige voire méprise les services publics et ses agents, la CGT Finances Publiques 64 appelle dans le cadre d'une intersyndicale l'ensemble des agents de la DDFiP 64 à se mobiliser massivement le mardi 29 septembre pour réclamer l'augmentation du point d'indice ainsi que des moyens à la hauteur pour les services publics.

Suite aux liminaires des organisations syndicales, le Directeur a répondu essentiellement sur les points suivants (les autres points relevés par le Directeur étant inscrits à l'ordre du jour) :

Il n'a pas souhaité commenter les observations relatives au pouvoir d'achat et du gel du point d'indice, qui sont de portée nationale, mais a indiqué qu'il les ferait remonter.

S'agissant du télétravail et de l'équipement des télétravailleurs, il souhaite la mise en place rapide d'un Groupe de Travail sur le sujet, cela sera débattu lors du prochain CSAL prévu le 13 octobre.

La suppression de la FAQ sollicitée par l'ensemble des représentants du personnel ne règle pas le problème de l'organisation du télétravail dans les services.

Aujourd'hui les agents et les chefs de service ne savent plus à quelle instruction se référer et de nombreuses disparités demeurent dans son application.

Pour cette raison, ce sujet sera mis à l'ordre du jour du CSAL prévu le 13 octobre prochain et nous en profiterons pour intervenir à cette occasion sur le télétravail exceptionnel lié à la flambée du prix de l'essence.

SITUATION AU CDC PRO

Suite à une forte dégradation des relations entre la cheffe de service et ses équipes, les agents ont fait remonter à la direction un signalement d'une situation générale critique via un courrier d'alerte.

Ce courriel a eu le mérite de pointer du doigt les nombreux dysfonctionnements managériaux mais également de contextualiser leurs difficultés liées au métier.

Des échanges nourris en instance ont permis de mesurer la gravité de la situation mais également de clairement indiquer que le collectif est arrivé à un point de rupture avec la direction de ce service.

Le directeur départemental semble avoir pris la mesure de la gravité et de l'urgence de la situation a demandé un peu de temps afin de prendre les mesures nécessaires.

Les agents qui ont fait preuve jusque-là de beaucoup de patience et de résilience doivent aujourd'hui avoir des réponses rapides. Dans le cas contraire, de nouveaux signalements semblent inéluctables.

BUDGET 2026 : DERNIÈRES PROPOSITIONS DE DÉPENSES

Il reste actuellement 6 361,00€ de budget sur l'exercice 2026.

chat d'un stock de souris verticales, afin d'avoir en réserve cet outil ergonomique souvent demandé. Le solde restant sera normalement couvert par l'achat d'une armoire électrique pour recharger les batteries électriques de vélo, qui sera installée sur le site de Vauban.

La CGT Finances Publiques 64 a proposé un co-financement entre les fonds de la FS et ceux de la Direction, chose à laquelle l'ensemble des OS et le Directeur ont souscrit.

S'il n'est pas possible de trouver ce matériel avant la fin de l'année, les fonds seront utilisés pour une autre dépense, qui restent à déterminer.

EXAMEN DU DUERP /PAP

L'assistant de prévention rappelle les dates de la campagne 2026 :

- les réunions dans les services se sont déroulées entre le 2 mars et le 24 avril
- le GT avec les représentants du personnel s'est déroulé les 15, 16 et 17 juin.

Suite à la demande des représentants CGT Finances Publiques 64, des réunions spécifiques aux chefs de service se sont tenues afin qu'ils puissent alimenter le DUERP.

La direction a indiqué que 2 réunions s'étaient tenues (à Orthez et Bayonne) et que cette initiative avait rencontré un vrai succès. Il y avait donc bien un besoin pour les chefs de services de s'exprimer librement sur les difficultés managériales et les injonctions de la direction parfois contradictoires. Le DUERP a ainsi pu être alimenté à l'issue de ces travaux des résultats de ces réunions et ce de manière anonyme (comme pour les agents).

La difficulté d'être un chef de service femme avec une remise en cause plus fréquente de leur autorité a ainsi été inscrite dans le DUERP. La direction l'a souligné et a indiqué réfléchir à des pistes d'actions...

Les représentants CGT Finances Publiques 64 ont voté pour l'élaboration de ce DUERP et ont tenu une nouvelle fois à souligner la qualité des échanges lors du GT DUERP animé par l'assistant de prévention.

Concernant le Plan d'Action de Prévention (PAP) proposé par la direction, les élus CGT Finances Publiques 64 se sont abstenus au moment du vote rappelant qu'on ne combat pas les risques psycho sociaux par des formations de la gestion du stress.

Ce sont avant tout le manque de moyens humains, d'applications informatiques efficaces et des rémunérations à la hauteur de notre technicité qui sont aujourd'hui les véritables causes de la perte de sens de notre travail et de la fragilisation de nos collectifs.

TABLEAU DE SUIVI DES ACTIONS

Au cours de l'année 2025 et de l'année 2026, des délégations de la Formation Spécialisée ont procédé à plusieurs visites de sites ou de services.

Elles ont permis aux délégués de la Formation Spécialisée de recenser les différentes demandes des agents dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux et de l'amélioration des conditions de travail et de préconiser plusieurs actions.

La plupart des actions préconisées ont été suivies d'effet et ont été satisfaites ou sont en cours d'expertise avant réalisation (SGC Pays Basque Intérieur site Hasparren, PNSR, CC PRO, PRS, SIE Béarn et Soule antenne Orthez).

Il est à noter toutefois que la Formation Spécialisée est toujours en attente de 2 rapports, notamment celui de février 2025 (!) concernant le SIE Côte Basque : le rapporteur a été relancé pour le présenter rapidement, et espérons-le, pour la prochaine de réunion de la Formation Spécialisée.

Le 2nd rapport absent est celui relatif à la visite de mars 2026 au SIP d'Orthez, celui est finalisé et devrait donc pouvoir être présenté lors de la prochaine Formation Spécialisée par le rapporteur désigné.

EXAMEN DES FICHES DE SIGNALEMENT

Nous avons procédé à l'examen des fiches de signalement recensées depuis la dernière Formation Spécialisée. Ces dernières semblent malheureusement de plus en plus nombreuses.

Fait notable, on recense de plus en plus de fiches de signalement entre collègues.

Cela est à nos yeux le signe d'un réseau sous tension, avec des agents qui peuvent des fois s'irriter pour des choses qui étaient auparavant absorbées par des collectifs de travail plus soudés et moins irritables.

Le Directeur s'est montré intraitable concernant les incidents incriminants des tiers extérieurs, avec le dispositif classique de la fiche de soutien à l'agent pris à partie ainsi que la lettre de rappel à la loi

de la part du Procureur de la République à l'agresseur. Si les faits sont jugés trop graves, des poursuites judiciaires sont systématiquement lancées.

EXAMEN DES REFUS D'AMÉNAGEMENTS DE POSTES

Deux aménagements de poste ont été refusés par la Direction, Il s'agit de refus partiels, et non définitifs, pour lesquels la Direction s'est justifiée : pour un des agents, il s'agit d'une simple question d'autonomie dans son nouveau poste et un nouveau métier, pour l'autre, la Direction a d'ores et déjà accordé un jour de télétravail « fixe » (ce qui était le souhait de l'agent).

EXAMEN DU REGISTRE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Une seule observation au niveau du registre, et a elle a fait l'objet d'un traitement immédiat : il s'agissait d'un problème lié à la sécurisation de l'accès par la porte d'entrée de la Direction (côté Place d'Espagne).

QUESTIONS DIVERSES

Nous avons évoqué le cas de certains membres de l'EDR, en distanciel 5 jours par semaine, alors que leurs présences en poste seraient plus que bénéfiques à tous. En effet, ces derniers de part leur expérience, leurs savoirs et leur pédagogie seraient à nos yeux un soutien utile à de nombreux collègues, affectés depuis peu dans leurs nouvelles activités. Le Directeur a validé notre demande en prônant une présence sur site d'une ou deux journées, en fonction des contraintes de chacun.

Nous avons également relayé les demandes de nos collègues du SGC de Bayonne. En effet, avec l'arrivée imminente du service des Amendes, la réorganisation de l'espace laissait émerger quelques interrogations bâtimentaires.

Un point sera effectué au plus vite, notamment au niveau des places de parking et des sanitaires.

INFO de dernière minute :

La DDFiP 64 a été sollicitée, il y a quelques jours, par la mission régionale de la politique immobilière de l'Etat pour accueillir au sein de notre immeuble du centre des finances publiques de Biarritz un service de l'État composé de 6 personnes.

La salle de réunion pourrait ainsi être proposée et serait déplacée au 1^{er} étage.

Compte tenu des travaux à effectuer et visiblement de l'urgence du relogement rien n'est acté à ce stade et la direction devrait revenir vers nous sur ce sujet lors du prochain CSAL prévu le 13 octobre.

Les représentants CGT Finances Publiques 64

Cécilia ELORGA – Eric MANRY – Axel ESCOT-SEP – Laurent VALDES Expert : Eric JUMBOU